



L'inclusion Financière à Travers la Monnaie Mobile : Analyse de la Décision sur l'utilisation des Comptes de Monnaie Mobile dans les Pays de l'UEMOA

Sionfou Seydou Coulibaly

Août 2020 / No. 688

Résumé

Cette étude examine si, en raison de l'influence de la pénétration des intermédiaires financiers dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les caractéristiques des individus qui détiennent uniquement des comptes d'argent mobile sont comparables aux caractéristiques des individus qui détiennent des comptes bancaires officiels et également aux caractéristiques des individus qui utilisent les deux types de comptes simultanément. Pour ce faire, cette analyse empirique utilise les données d'une enquête menée en 2014 par Global Findex et des données agrégées relatives à la pénétration des institutions financières. L'estimation des données a été réalisée à

l'aide d'un modèle de sélection de Heckman (1979) et du modèle Probit multinomial. Les résultats collectés sont similaires en ce qui concerne ceux qui utilisent uniquement des comptes officiels et ceux qui utilisent les deux types de comptes. Ils montrent que l'utilisation de l'argent mobile est plus élevée chez les hommes, les personnes âgées, les personnes ayant des niveaux de revenus plus élevés, celles ayant les niveaux d'éducation les plus élevés et celles ayant un accès facile aux agences de paiement mobile. L'étude recommande d'encourager une sensibilisation intense des adultes âgés de 25 à 64 ans à l'utilisation de l'argent mobile, une augmentation des niveaux de revenus individuels qui pourrait être réalisée par une augmentation du salaire minimum, l'introduction d'incitations dans le système éducatif qui encouragerait l'atteinte des niveaux d'éducation les plus élevés par le plus grand nombre de personnes, la domiciliation des services de paiement mobile de manière à ce qu'ils soient accessibles à un grand nombre de personnes en raison de leur proximité.

Introduction

Deux décennies après la découverte et la condamnation de la politique de répression financière, une autre barrière à l'intermédiation financière a été détectée, celle qui consiste à bloquer l'accès aux services bancaires formels à différents segments de la population. Cette inadéquation, appelée "exclusion financière", est selon la Commission européenne (2008), le résultat de la désignation donnée par Leyshon et Thrift (1983). Cette appellation a été utilisée pour la première fois en 1983 par des géographes qui étudiaient le refus d'accès physique aux services bancaires suite à la fermeture de succursales bancaires¹

En 2011, la population adulte totale dans le monde était estimée à 5 milliards, et 2,5 milliards de ces adultes étaient titulaires d'un compte bancaire, tandis que 2,5 n'étaient pas bancarisés. L'exclusion de ce grand nombre de personnes des services financiers dans le monde s'expliquerait par des obstacles tels que les coûts élevés et prohibitifs du maintien d'un nombre suffisant de succursales bancaires dans les zones rurales non bancarisées et l'incapacité des pauvres à maintenir le solde minimum requis et à payer les frais bancaires habituels pour les comptes bancaires standard (Aron, 2017).

Néanmoins, en raison de sa contribution à l'inclusion financière² en termes de lutte contre la pauvreté et pour atteindre une croissance plus grande et plus inclusive, cette dernière est devenue depuis le début de la deuxième décennie du 21^{ème} siècle l'un des piliers de l'agenda du développement international (Banque de France, 2014).

1 Commission Européenne

2 L'inclusion financière fait référence au processus qui permet aux individus et aux entreprises d'accéder aux services financiers de base (dépôts et transferts de fonds, paiements, épargne, crédit, assurance) fournis par les institutions financières formelles (Banque de France, 2014).

En conséquence, la plupart des économies mondiales ont commencé à intégrer des actions visant à réduire l'exclusion financière dans leurs stratégies de développement. Ainsi, entre 2011 et 2014, 700 millions d'adultes sont devenus titulaires d'un compte bancaire alors que le nombre de personnes non bancarisées a chuté de 20% pour atteindre seulement 2 milliards. Cette augmentation du niveau d'inclusion financière dans le monde a été possible, selon Demirguc-Kunt et al. (2015), grâce à une augmentation de l'accès aux comptes officiels de 13 points de pourcentage dans les pays en développement et aux innovations dans le secteur de la technologie, en particulier dans le domaine de l'argent mobile, qui permet d'accroître rapidement l'accès aux services bancaires formels en Afrique subsaharienne.

En Afrique subsaharienne, dans le but de permettre à une plus grande partie des personnes non bancarisées d'accéder aux services financiers, le téléphone portable s'est répandu comme support pour diffuser les services financiers au-delà des limites des agences bancaires. Les services financiers mobiles ont été utilisés pour la première fois au Kenya en 2007 par la société de téléphonie mobile Safaricom, à travers la plateforme M-PESA (M pour "mobile", PESA pour "argent" en kiswahili).

Afin d'améliorer le niveau d'accès au financement dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la Banque centrale (BCEAO³), commune aux États membres, a lancé un vaste programme d'inclusion financière à partir de 1999, qui comprend l'argent mobile à partir de 2009. Cependant, jusqu'en 2014, le taux d'adultes titulaires d'un compte bancaire dans l'UEMOA était le plus faible de l'Afrique subsaharienne. En effet, en effectuant une comparaison entre le taux de pénétration des comptes bancaires dans les pays de l'UEMOA et ceux de quatre pays de référence en Afrique de l'Est qui avaient adopté la plateforme d'argent mobile plus tôt ou en même temps que les pays de l'UEMOA, à savoir, le Kenya en 2007, la Tanzanie en 2008, l'Ouganda en 2009 et la Somalie en 2009 respectivement, un écart important a été observé. En 2014, alors que les pays de l'UEMOA représentaient un taux moyen de pénétration des comptes bancaires de près de 16 %, les pays de comparaison représentaient un taux moyen de près de 50 %. Dans le même temps, le taux d'adultes ayant accès à un compte d'argent mobile était encore assez faible dans les pays de l'UEMOA par rapport aux quatre pays de comparaison, soit près de 7 % pour l'UEMOA contre près de 41 % pour les pays de référence. Par ailleurs, en 2014, parmi tous les pays de l'Union, le pourcentage le plus élevé d'adultes titulaires d'un compte d'argent mobile était proche de 24% en Côte d'Ivoire, soit moins d'un quart des adultes âgés de 15 ans et plus. Par ailleurs, hormis la Côte d'Ivoire et le Mali avec des taux proches de 12 %, les autres pays de l'union représentaient un taux bien inférieur à 10 %. Ainsi, les statistiques démontrent que malgré une augmentation constante de l'argent mobile dans l'UEMOA depuis sa création en 2009 jusqu'en 2014, son adoption n'a été entreprise que par une petite partie de la population adulte des pays de l'Union.

3 La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

Au regard des faibles statistiques en termes de pénétration des comptes d'argent mobile dans les pays de l'UEMOA, une exploration des déterminants du choix des comptes semble nécessaire afin de contribuer à augmenter le niveau d'utilisation de l'argent mobile. Cependant, étant donné que chaque service financier va de pair avec l'existence d'intermédiaires financiers, et que les choix individuels de services financiers pourraient être influencés par l'existence d'intermédiaires financiers, l'examen des caractéristiques individuelles indépendamment de la pénétration des intermédiaires financiers pourrait être biaisé. De même, étant donné que l'argent mobile existe en tandem avec les services financiers formels, un examen qui isolerait le profil des utilisateurs ne serait pas exhaustif car il ne tiendrait pas compte des caractéristiques des utilisateurs de services financiers formels. Ainsi, les questions suivantes sont soulevées dans cette étude : L'étude des comptes d'argent mobile est-elle déterminée par des caractéristiques propres aux individus et par la pénétration des intermédiaires financiers dans les pays de l'UEMOA ? Ces caractéristiques sont-elles différentes de celles des utilisateurs des institutions financières formelles ?

L'objectif global de cette étude était d'identifier, sous l'influence de la pénétration des intermédiaires financiers, les caractéristiques individuelles qui déterminent l'utilisation des comptes d'argent mobile dans l'UEMOA par rapport à l'utilisation des comptes officiels afin de formuler des recommandations pour une inclusion financière plus large. Plus précisément, il s'agit 1) d'identifier les catégories sociales qui utilisent les comptes d'argent mobile par rapport à celles qui utilisent uniquement les comptes bancaires officiels et à celles qui utiliseraient les deux types de comptes en même temps, 2) de comprendre l'effet de la pénétration des intermédiaires financiers sur l'utilisation des comptes d'argent mobile uniquement, par rapport à l'utilisation exclusive des comptes bancaires officiels et à celle des deux types de comptes en même temps, 3) de suggérer des recommandations favorables à l'augmentation du niveau d'utilisation de l'argent mobile.

Afin d'atteindre les objectifs de cette étude, quatre hypothèses sont testées empiriquement. La première suggère qu'une utilisation plus large des services monétaires mobiles est uniquement associée aux segments les plus vulnérables de la population. La seconde suggère qu'une utilisation plus large des services formels est uniquement associée aux segments les moins vulnérables de la population. La troisième suggère qu'une utilisation plus large de l'argent mobile tout en conservant les deux types de comptes est associée au profil des segments de la population qui sont moins vulnérables. La quatrième suggère que l'utilisation des services d'argent mobile ainsi que des services financiers formels est plus élevée avec une plus grande disponibilité d'intermédiaires financiers.

La vérification empirique des hypothèses de cette étude est dérivée d'une estimation simultanée des données au niveau individuel et des données agrégées à l'aide d'une approche à plusieurs niveaux et par la procédure en deux étapes de Heckman (1979).

Les résultats obtenus mettent en évidence le fait que la manière qui est similaire pour ceux qui utilisent uniquement des comptes formels, et ceux qui utilisent les deux types de comptes simultanément, que l'utilisation de l'argent mobile uniquement est plus élevée pour les hommes, les personnes âgées, les personnes se situant dans le percentile des hauts revenus, les personnes les plus instruites, et celles qui ont le plus facilement accès aux agences de paiement mobile.

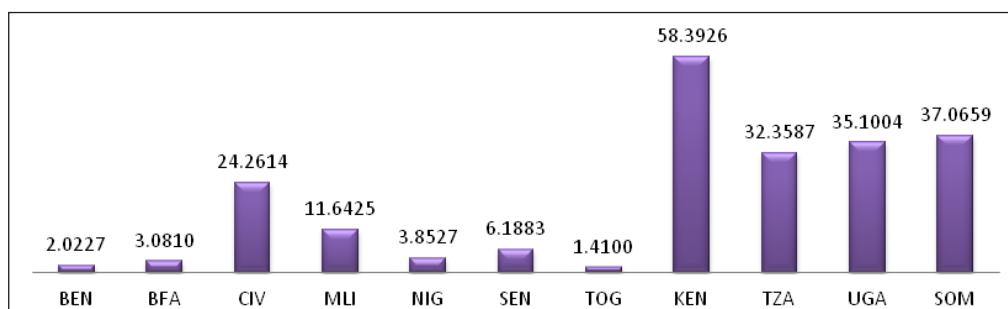
Il est important de noter qu'un examen des déterminants de l'inclusion financière a inspiré plusieurs études dans la littérature économique au cours des dernières années. Ces études se concentrent généralement sur l'identification soit des caractéristiques individuelles, soit des caractéristiques des pays liées à l'utilisation des services financiers formels. Cependant, certaines études tentent d'évaluer ces caractéristiques combinées à l'influence des caractéristiques d'un pays. La présente étude apporte donc une contribution empirique à la recherche économique en utilisant une analyse à plusieurs niveaux qui permet de déterminer les caractéristiques individuelles des utilisateurs de services financiers mobiles en tenant compte de l'influence simultanée de la pénétration des intermédiaires financiers. La méthode empirique utilisée distingue cette étude de celles déjà réalisées, en ce sens que les études précédentes n'examinent que les caractéristiques individuelles (voir Klapper et Singer, 2015, et Soumaré et al., 2016) ou de manière à séparer les caractéristiques individuelles des caractéristiques agrégées (voir Allen et al., 2016).

Faits stylisés sur l'adoption de la monnaie mobile au sein de l'UEMOA

L'opérationnalisation des services de monnaie mobile au sein de l'UEMOA à partir de 2009 fait suite à un projet de promotion de la monnaie électronique formulé quelques années plus tôt dans le cadre réglementaire de la BCEAO promulgué en 2006. Cependant, jusqu'en 2014, soit cinq ans après l'introduction de la monnaie mobile, comme le montre le graphique 1 ci-dessous, une grande disparité est restée entre les pays membres de l'UEMOA en termes de pénétration des comptes de monnaie mobile. Cette disparité est mise en évidence par une variation allant de 1 % au Togo à près de 24 % en Côte d'Ivoire. En effet, au cours de l'année 2014, dans l'ensemble des pays de l'UEMOA, le pourcentage le plus élevé d'adultes ayant accès à un compte mobile était de près de 24% en Côte d'Ivoire ; autrement dit, moins d'un quart des adultes (âgés de 15 ans et plus). En outre, à part la Côte d'Ivoire et le Mali qui ont des taux supérieurs à 10 %, d'autres pays de l'Union affichent des taux inférieurs à 10 %. Ces statistiques montrent que dans la mesure où l'argent mobile s'est intégré dans les pratiques financières de l'UEMOA depuis son lancement en 2009 jusqu'en 2014, son adoption n'a été l'apanage que d'une petite partie des adultes dans la plupart des pays membres de l'Union.

La faiblesse de l'adoption de l'argent mobile dans l'UEMOA se reflète clairement lorsque l'on compare ces statistiques des pays membres avec celles des quatre pays de référence d'Afrique de l'Est qui ont adopté l'argent mobile plus tôt ou en même temps que ceux appartenant à l'UEMOA. Les pays de référence sont le Kenya, pionnier de l'argent mobile en 2007, la Tanzanie, qui l'a adopté en 2008, l'Ouganda et la Somalie, qui l'a adopté en 2009. Selon les statistiques du graphique 1, il y a une énorme différence entre les pays de l'UEMOA et les pays de référence qui ont enregistré une croissance rapide de l'utilisation de l'argent mobile. En effet, alors qu'aucun pays membre de l'UEMOA n'a atteint le niveau d'un quart des adultes disposant de comptes d'argent mobile, les titulaires de comptes d'argent mobile au Kenya sont plus de 50% de la population adulte. Et en Somalie, en Tanzanie et en Ouganda, plus d'un quart des adultes sont titulaires d'un compte de téléphonie mobile. Pour être précis, le taux d'adultes titulaires d'un compte en argent mobile dans l'UEMOA est en moyenne proche de 7% contre près de 41% pour les pays de référence en 2014.

Graphique 1 : Taux de pénétration des comptes de monnaie mobile au sein des pays de l'UEMOA et certains pays de l'Afrique de l'Est

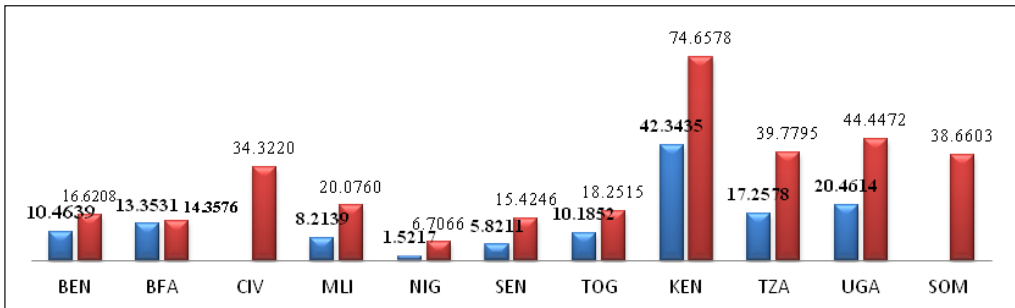


Note : Représentation par l'auteur utilisant des données dérivées des données d'enquête de Global Findex (Global Financial Inclusion Database, 2014).

Après la mise en place de l'argent mobile en 2009 dans l'UEMOA, le graphique 2 ci-dessous montre que l'Inclusion Financière en termes de pénétration des comptes bancaires formels a enregistré une croissance plus ou moins importante dans chaque pays de l'Union sur la période 2011-2014. En effet, alors que le Bénin, le Niger et le Togo ont enregistré des augmentations comprises entre 5 et 8 points de pourcentage, le Burkina Faso n'a enregistré qu'une croissance de 1 point de pourcentage, tandis que le Mali et le Sénégal ont enregistré des augmentations de 12 et 10 points respectivement. Par ailleurs, dans le graphique 1, une grande disparité est observée entre les pays de l'UEMOA et les pays de référence en termes de comparaison du taux de pénétration des comptes bancaires formels. Cependant, en 2014, alors que chacun des pays de référence enregistrerait un taux de pénétration supérieur à celui d'un tiers des adultes (15 ans et plus), dans l'ensemble des pays membres de l'UEMOA, seule la Côte d'Ivoire avait un taux équivalent à un tiers des adultes, soit près de 34%. Par ailleurs, on peut observer qu'au Kenya entre 2011 et 2014, la pénétration des comptes officiels

est passée d'un taux de 42% à un taux de 75%, soit presque le double. De même, en Tanzanie et en Ouganda sur la même période, la pénétration des comptes officiels est passée d'un taux de 17% à un taux de près de 40% pour le premier, et à un taux de près de 20% à un taux de près de 44% pour le second ; soit près du double dans chacun des deux pays. Ainsi, l'utilisation des services financiers formels dans les pays de l'UEMOA, par rapport à ceux qui nous servent de référence, reste lente et faible.

Graphique 2 : Taux de pénétration des comptes bancaires formels au sein des pays de l'UEMOA et dans certains pays de l'Afrique de l'Est



Note : Représentation par l'auteur utilisant des données dérivées des données d'enquête de Global Findex (Global Financial Inclusion Database, 2014).

Conclusion

Afin de contribuer à la croissance de l'utilisation de l'argent mobile dans l'UEMOA, cette étude vérifie si, sous l'effet des impacts de la pénétration des Institutions Financières, les caractéristiques individuelles des utilisateurs de comptes mobiles uniquement, sont similaires aux caractéristiques de ceux qui utilisent uniquement des comptes bancaires formels, et à ceux qui utilisent les deux types de comptes bancaires simultanément. Pour ce faire, les données d'une enquête entreprise en 2014 par Global Findex sur 7 pays de l'UEMOA sont utilisées simultanément avec un ensemble de données agrégées relatives à la pénétration des Institutions Financières. L'analyse empirique adoptée s'appuie sur une approche à plusieurs niveaux de la méthode de sélection de Heckman (1979). Des régressions Probit multinomiales sont également utilisées afin de vérifier la robustesse des régressions effectuées par le modèle de sélection de Heckman.

Les résultats révèlent que, d'une manière similaire à l'utilisation d'un compte bancaire formel uniquement, ou des deux types de comptes simultanément, une utilisation plus importante de l'argent mobile uniquement est associée aux hommes, aux personnes âgées, aux personnes ayant les niveaux d'éducation les plus élevés, aux personnes ayant les niveaux de revenus les plus élevés et à un accès facile aux agences d'argent mobile.

L'augmentation de l'utilisation de l'argent mobile avec l'âge pourrait s'expliquer par le fait que les personnes actives sont généralement celles qui se livrent à des pratiques qui

nécessitent la possession d'un compte pour recevoir des salaires et divers paiements. En outre, l'utilisation accrue de l'argent mobile en présence d'une plus grande disponibilité d'agences de transfert de fonds pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des titulaires de comptes d'argent mobile utilisent ces agences pour créditer leurs comptes. Ainsi, la proximité des comptes d'argent mobile motive une utilisation plus importante et plus régulière de l'argent mobile. L'utilisation accrue de l'argent mobile par les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé pourrait s'expliquer par le fait que les opérations d'envoi et de réception d'argent par le biais de l'argent mobile nécessitent la capacité de lire les transferts et les soldes disponibles sur le compte. Une utilisation plus importante de l'argent mobile par les personnes ayant des niveaux de revenus plus élevés pourrait s'expliquer par le fait qu'un compte actif d'argent mobile exige une régularité en termes de mouvement de fonds par l'envoi, la réception et le paiement. Ainsi, les comptes d'argent mobile sont généralement plus actifs lorsqu'ils sont détenus par des personnes ayant des revenus plus élevés.

A partir des différents résultats, afin d'encourager une augmentation du niveau d'inclusion financière par l'argent mobile dans les pays de l'UEMOA, les décideurs politiques devraient

- Se concentrer sur la sensibilisation des personnes âgées de 25 à 64 ans en termes d'utilisation des services financiers mobiles. Une telle action pourrait être réalisée par le biais de programmes d'éducation financière ;
- Travailler sur l'augmentation des niveaux de revenus individuels. Cela pourrait se faire par une augmentation du salaire minimum.
- Encourager l'augmentation des niveaux d'éducation par l'introduction d'incitations dans les systèmes éducatifs qui favorisent l'atteinte des niveaux d'éducation les plus élevés par le plus grand nombre de personnes. À cet égard, des programmes de sensibilisation aux avantages d'une bonne éducation et l'octroi de bourses d'études pourraient être envisagés.
- Accorder une attention particulière à la pénétration géographique des agences de paiement mobile et encourager leur implantation à une certaine proximité afin qu'elles puissent être facilement accessibles au plus grand nombre de personnes.

Un facteur limitatif majeur de cette étude est qu'elle ne tient pas compte de diverses variables clés telles que le statut matrimonial, la situation professionnelle, etc. En effet, ces variables ne figurent pas dans notre étude pour la simple raison qu'elles ne sont pas disponibles au public dans la base de données Global Findex.

Références

- Allen, F., Demirguc-Kunt, A., Klapper, L. et M.S. Martinez-Peria. 2016. “The Foundations of Financial Inclusion: Understanding Ownership and Use of Formal Accounts”, *Journal of Financial Intermediation*, 27(2016), 1–30.
- Aron, J. 2017. “‘Leapfrogging’: A Survey of the Nature and Economic Implications of Mobile Money”, *CSAE Working Paper*, WPS/2017–02.
- Banque de France. 2014. « La politique et les agrégats monétaires dans les zones d'émission africaines : Les enjeux de l'inclusion financière en Zone franc », *Rapport annuel de la Zone franc 2014*, pp. 107–111.
- Demirguc-Kunt et L. Klapper. 2013. “Measuring Financial Inclusion: The Global Findex Database.” *Brookings Papers on Economic Activity*. www.worldbank.org/globalfindex.
- Demirguc-Kunt, A., L. Klapper, D. Singer et P. V. Oudheusden. 2015. “The Global Findex Database 2014 Measuring Financial Inclusion around the World”, *Policy Research Working Paper*, No. 7255, World Bank, Washington, DC.
- EC (European Commission). 2008. *Financial services provision and prevention of financial exclusion*, http://Ec.europa.eu/employment_social/spsi.
- Heckman, J. 1979. Sample Selection Bias as a Specification Error, *Econometrica*, 47, pp. 153–162.
- Klapper, L. et D. Singer. 2015. “The Role of Informal Financial Services in Africa”, *Journal of African Economies*, 24(1), pp. i12–i31.
- Leyshon, A. et N. Thrift. 1993. “The restructuring of the UK financial services industry in the 1990s: a reversal of fortune?”, *Journal of Rural Studies*, 9(3), pp. 223–241.
- Soumaré, I., F.T. Tchana et T.M. Kengne. 2016. “Analysis of the determinants of financial inclusion in Central and West Africa”, *Transnational Corporations Review*, 8(4), pp. 231–249.



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

www.aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :



www.facebook.com/aercafrica



www.instagram.com/aercafrica_official/



twitter.com/aercafrica



www.linkedin.com/school/aercafrica/

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique

Middle East Bank Towers,
3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

communications@ercafrica.org